

Réunion CONJONCTURES

OCTOBRE 2023

DES ANALYSES CONJONCTURELLES PERTINENTES POUR MIEUX COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Second trimestre 2023

Des signes d'essoufflement pour l'économie locale

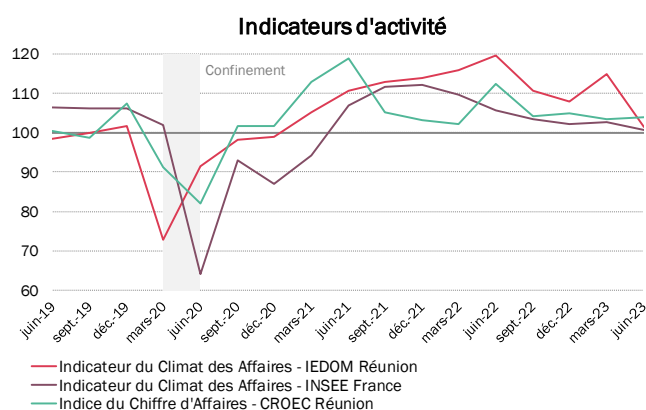
Au second trimestre 2023, bon nombre d'indicateurs sont correctement orientés et ne semblent pas souffrir d'une détérioration inquiétante. L'emploi salarié continue de progresser, les créations d'entreprises sont au plus haut, la consommation des ménages se maintient, le trafic aérien bat des records et le secteur touristique bénéficie d'une forte affluence. Une vision positive plutôt rassurante pour les acteurs économiques.

Pour autant, les nuages s'accumulent sur l'économie locale, portés par un environnement national et international défavorable. L'inflation perdure, le resserrement du crédit s'accroît, la croissance de l'emploi ralentit, les défaillances d'entreprises accélèrent, les constructions de logements et les transactions immobilières diminuent. Les signaux négatifs s'intensifient et doivent appeler à la vigilance sur un retournement de l'activité économique avec des conséquences sur la survie des entreprises.

Cette divergence de vues se confirme dans les indicateurs synthétiques d'activité. Ainsi, après une belle remontée en début d'année, l'indicateur du climat des affaires calculé par l'IEDOM plonge de -13,4 points au second trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent. Il s'affiche ainsi à 101,5 sur la période observée contre 114,9 au premier trimestre. L'institut explique ce retournement par la faiblesse de l'activité des entreprises réunionnaises interrogées et leur trésorerie en repli.

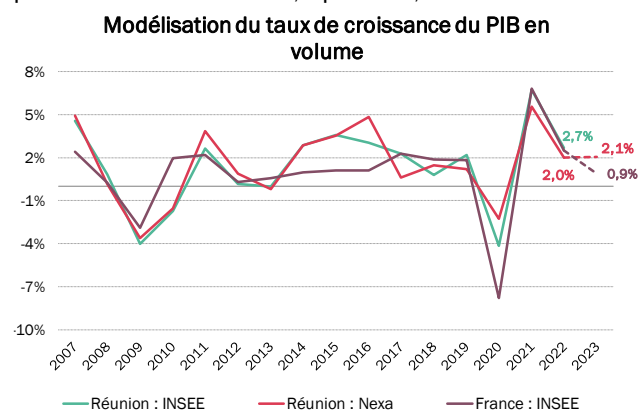
A l'inverse, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) de La Réunion note une hausse de 3,9 % de son *indice de chiffre d'affaires* en glissement annuel au second trimestre 2023, basé sur les déclarations de TVA de 4 180 entreprises des secteurs Industrie, Commerce et Services, réalisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Au niveau national, l'INSEE enregistre une baisse plus modérée de son indicateur du climat des affaires, soit -1,9 points en comparaison du premier trimestre 2023 (100,8).



Sources : IEDOM, INSEE, CROEC

En tenant compte des statistiques les plus récentes, nous avons relevé notre estimation de croissance précédente pour l'économie réunionnaise à **2,1% pour 2023** (en prix constants). A ce stade, La Réunion pourrait éviter un ralentissement, attendu à +0,9% pour la France en 2023, après +2,5% en 2022.



Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

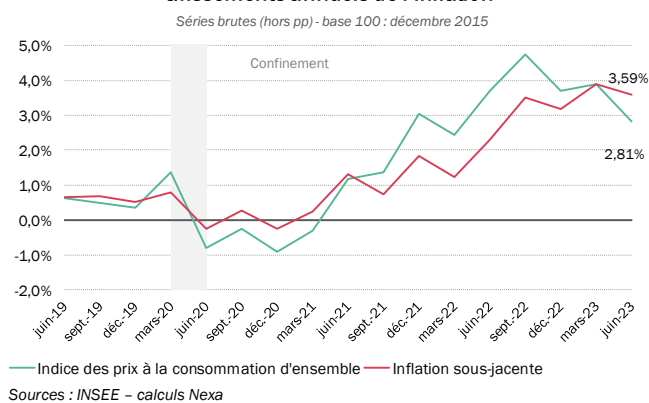
◆ L'inflation s'installe durablement

Démarrée dès 2021, soit bien avant le conflit ukrainien, l'inflation trouve sa source suite au gonflement de la masse monétaire provoqué par la réponse à la crise sanitaire. Depuis, l'inflation s'est intensifiée et est entrée dans une boucle prix-salaire.

Alimentée d'abord par le tarif des importations de produits et de l'énergie, l'inflation intègre désormais les hausses de salaires consenties pour compenser les effets de ... l'inflation, et incorporées dans les coûts de production des biens et services. En témoigne l'inflation sous-jacente qui représente la tendance de long-terme de l'évolution des prix et qui dépasse l'indice général de référence : 3,6% contre 2,8 % au second trimestre 2023.

Par ailleurs, ralentissement de l'inflation ne signifie pas baisse des prix. A La Réunion, comme en France, en Europe et un grand nombre de pays du monde, les prix continuent d'augmenter, à des rythmes plus ou moins rapides.

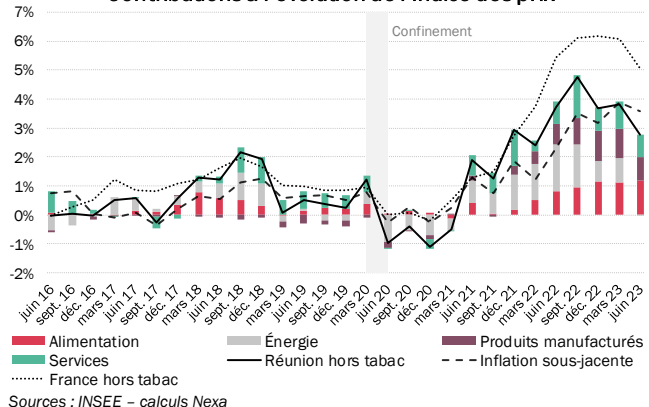
Glissements annuels de l'inflation



Au second trimestre, la hausse des prix ralentit notamment grâce à une pause sur les tarifs de l'énergie, dont les prix des produits pétroliers refluent à partir de mai, sous l'effet d'un relèvement de la production internationale.

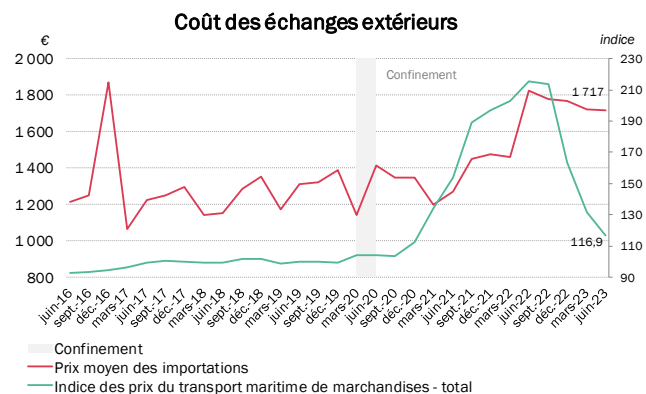
En revanche, le poste alimentation gagne 8,6 points de plus en un an et contribue le plus au nivellement des prix vers le haut. Suivent, les services, dont les transports augmentent de 11,7 points, et les produits manufacturés qui affichent une hausse de 3,1 points.

Contributions à l'évolution de l'indice des prix



Baisse des coûts des échanges extérieurs

Les tensions se réduisent encore sur le prix des échanges extérieurs d'avril à juin 2023. L'indice national des prix du transport maritime de marchandises entame une phase décroissante depuis le troisième trimestre 2022, soit -98,8 points comparativement à 2022, et -14,9 points vs. le début d'année. Il atteint son niveau le plus bas depuis fin 2020, soit 116,9.



Sources : CGDD/SDES, Douanes, Port Réunion, Aéroports de La Réunion - calculs Nexa

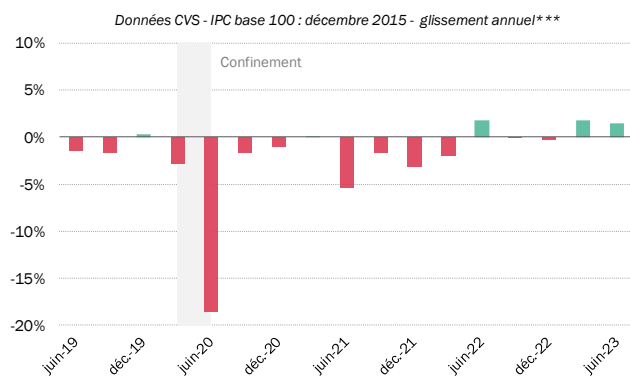
De manière parallèle, le prix moyen des importations locales ralentit sur la période observée, soit -5,7% en glissement annuel pour un montant de 1 720 €/tonne. Par rapport au début d'année 2023, l'indicateur est stable (-0,1%). Sur le premier semestre, on note une progression de +4,7% du coût des marchandises entrant sur le territoire (1 720 € vs. 1 640 € en 2022).

Le pouvoir d'achat des salariés résiste

Note : Les données du graphique « Pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand » ont été révisées suite à l'intégration des données des apprentis dans les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF Caisse Nationale à compter du premier trimestre 2023.

Le pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand, estimé à l'aide du salaire moyen par tête et de l'évolution de l'indice des prix, est positif de +1,5% sur les mois d'avril à juin 2023. Cette embellie bénéficie notamment de la réévaluation du salaire minimum en mai, et des dispositifs de protection de pouvoir d'achat mis en place par le gouvernement (primes PPA et PPV).

Pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand

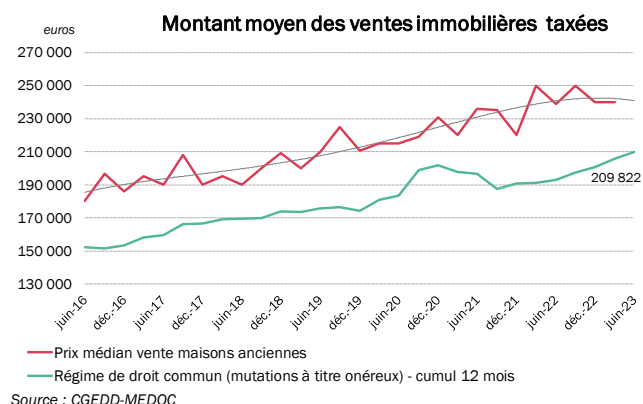


Sources : URSSAF, INSEE - calculs Nexa

*** Le calcul du glissement annuel du 2ème trimestre 2021 se base sur la valeur du 2ème trimestre 2019

Les prix immobiliers restent sous tension

Au second trimestre, soutenus par les besoins en logement, les prix dans l'immobilier ancien sont toujours tendus, avec +8,7% d'augmentation entre 2022 et 2023. Le montant moyen des ventes s'élève ainsi à près de 210 000 € soit 4 170 € de plus qu'en début d'année.



Des échanges extérieurs de marchandises en net ralentissement

Les importations

Le montant total des importations de La Réunion s'élève à 1 765 M€ au second trimestre 2023, soit +1,8% en glissement trimestriel et -6,0% en un an (données CVS).

L'analyse par catégorie dévoile une hausse trimestrielle de +5,2% des biens intermédiaires, soit 364 M€ au second trimestre 2023. Cependant, ceux-ci reculent de -2,7% par rapport à l'année précédente. Les importations de biens d'investissement progressent de +2,7% en rythme trimestriel, et de +1,9% en glissement annuel, pour 496 M€ de produits importés sur la période observée.

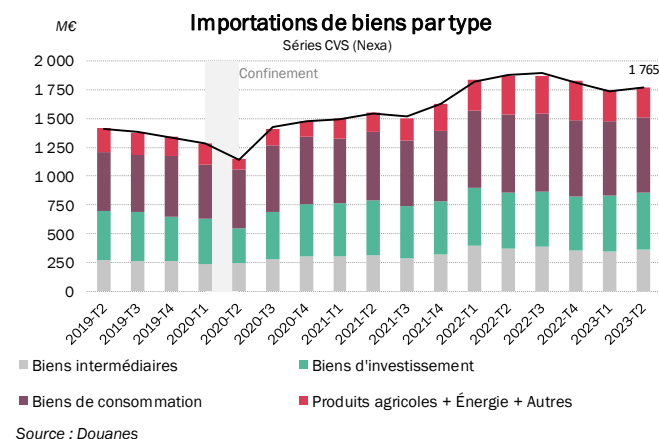
On note une progression de la part de ces deux groupes dans le total des importations, +0,7 point en un an pour les produits intermédiaires et +2,2 points pour les biens d'investissement.

La variation trimestrielle des produits destinés à la consommation est stable sur la période considérée, soit +0,1% pour une valeur s'élevant à 648 M€. Toutefois, en comparaison de l'année passée, la catégorie est en repli de -4,0%.

Le poste regroupant les produits agricoles, énergie et autres produits décline de -4,5% vs. le trimestre précédent, et de -23,1% sur un an. Le montant s'élève à 259,2 M€ au second trimestre 2023. La part que représente cette catégorie diminue de -3,3 points entre les seconds trimestres 2022 et 2023.

Sur le premier semestre 2023, on observe une réduction de la valeur des biens entrant sur le territoire, soit -5,3% par rapport à la même période un an plus tôt (3 500,5 M€). La baisse la plus

conséquente concerne la catégorie des produits agricoles, énergie et autres produits (-12,3%), suivie des biens intermédiaires (-7,8%) et des biens de consommation (-3,8%). Les biens d'investissement ne varient que de -0,9% entre les deux périodes.



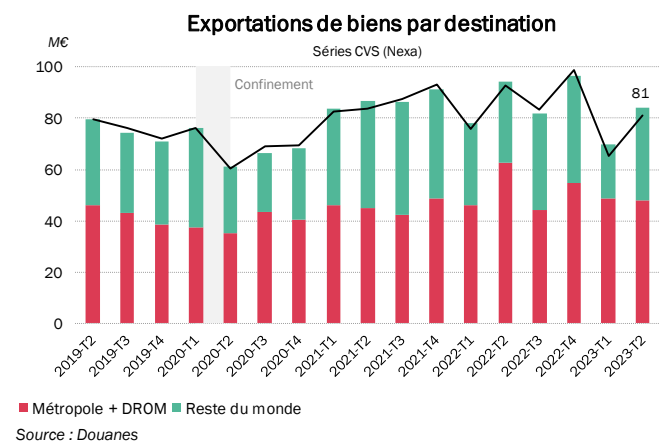
Les exportations en rebond trimestriel

Les exportations de biens atteignent 81 M€ au second trimestre 2023 (données CVS). Contrairement au premier trimestre, elles sont en hausse de +23,8% en glissement trimestriel, mais elles chutent de -12,9% par rapport à l'année précédente.

Les envois de produits vers la métropole et les autres DROM sont en retrait de -1,6% vs. le trimestre antérieur, et de -23,3% en glissement annuel. Ils atteignent 47,9 M€ sur la période observée.

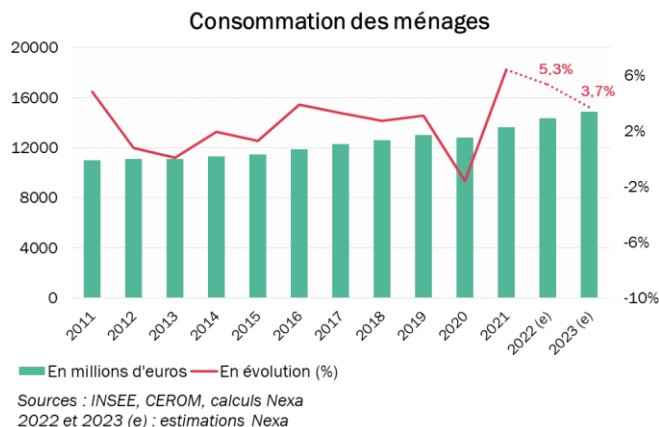
A l'inverse, les produits exportés vers l'étranger expliquent en grande partie le rebond trimestriel. On observe 36,2 M€ d'exportations vers le reste du monde, ce qui représente +72,3% par rapport au trimestre passé, et +13,9% vs. le second trimestre 2022.

En cumul sur le premier semestre 2023, les exportations de La Réunion accusent un repli de -13,4%, pour 146,3 M€ (en glissement annuel). Il n'apparaît pas de différence significative entre les envois vers la métropole et autres DROM (-11%), et le reste du monde (-10,2%) sur la période observée.



La consommation enregistre des arbitrages

Au **niveau macro-économique**, la consommation finale des ménages, estimée par Nexa dans sa modélisation du PIB, ralentit en comparaison de 2022, impactée par la hausse des prix et des coûts du crédit. On estime son évolution à +3,7% en 2023, soit un montant de 14 900 M€.



L'évolution des importations de biens des ménages au second trimestre 2023 montre un arbitrage de la consommation en faveur des biens courants et des produits alimentaires. On constate une progression de +11,4% des produits agroalimentaires entre les seconds trimestres 2022 et 2023, et de +1,9% des biens courants (données CVS IEDOM). Les catégories affichent ainsi 291,2 M€ et 377,1 M€ respectivement sur la période d'avril à juin 2023. En revanche, les importations de biens d'équipement du foyer déclinent de -7,8% pour atteindre 183,5 M€.

Les conditions d'emprunt

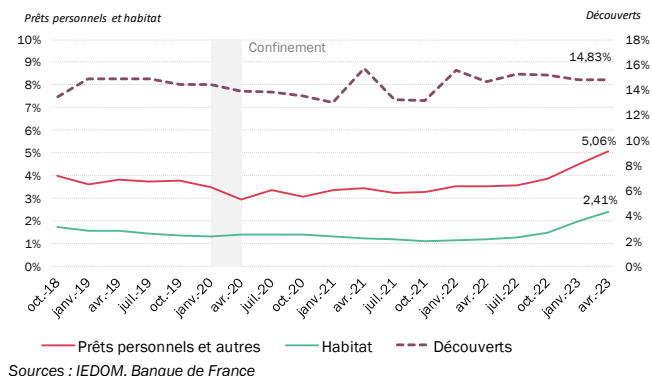
Liées à la politique monétaire restrictive européenne pour freiner l'inflation, les conditions d'emprunt appliquées aux particuliers continuent de durcir au second trimestre 2023.

Le coût du crédit à l'habitat progresse ainsi de +0,44 point par rapport à janvier 2023, et de +1,21 points en rythme annuel. Il atteint 2,41% en avril 2023, pour un montant moyen emprunté de 156 000 €, et une durée moyenne de 21 ans. Le taux constaté en France entière est de 2,73%, soit +0,32 point supérieur à celui de La Réunion.

Le taux appliqué aux découverts bancaires évolue sensiblement de 0,02 point en glissement trimestriel et de 0,17 point en comparaison annuelle, soit 14,83 % en avril 2023. En France entière, ce taux n'est que de 6,10%, soit un écart de -8,7 points.

Le coût moyen des « prêts personnels et autres crédits » atteint un niveau exceptionnel, 5,06% en avril 2023, vs. 4,49% en janvier (+0,57 point) et 3,54% en avril 2022 (+1,52 points). Le montant moyen emprunté est de 16 900 €, pour une durée moyenne de 5 ans. Le taux national est supérieur de 0,58 point à celui de La Réunion.

Evolution du coût du crédit aux particuliers



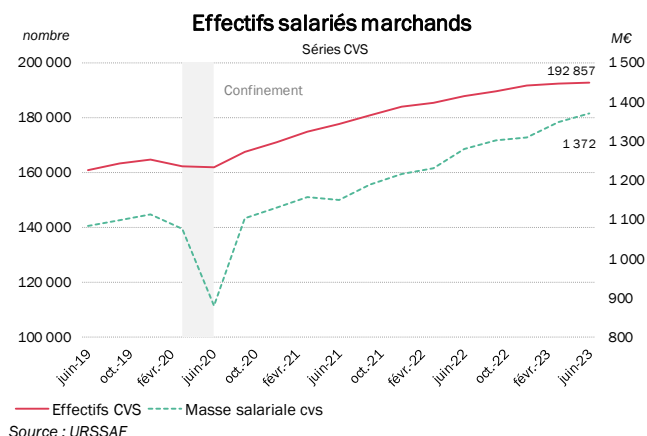
L'emploi salarié semble atteindre un palier

Note : À compter du premier trimestre 2023, les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF intègrent les effectifs des apprentis. Cette révision modifie légèrement les évolutions trimestrielles des effectifs salariés publiées précédemment.

Au second trimestre, on observe une décélération des effectifs salariés marchands en rythme trimestriel, soit +0,3% pour 192 860 individus (données CVS). En comparaison annuelle, la tendance reste dynamique (+2,7%), malgré un ralentissement par rapport à la précédente période (+3,6% en début d'année). Sur les six premiers mois de l'année, l'emploi salarié marchand progresse de +3,2%, pour atteindre 192 610 effectifs.

Les évolutions les plus significatives sur la période d'avril à juin concernent les autres services marchands hors intérim (+3,6% soit un effectif de 65 430) et l'hôtellerie-restauration (+3,8% pour 12 980 individus). Pour ce dernier secteur, on note un ralentissement par rapport au début d'année (+10,8% au premier trimestre 2023). Les secteurs de la construction et du commerce évoluent de manière similaire (+1,8% en rythme annuel pour 19 000 et 36 370 salariés respectivement), tandis que l'industrie est en perte de vitesse (+0,7% vs. +2,5% au trimestre passé soit 20 940 individus).

Sur le premier semestre, la hausse de l'emploi salarié la plus significative concerne l'hôtellerie-restauration, avec +7,2% vs. 2022 (13 050 individus), suivie des services marchands (+3,8%), avec une moyenne de 65 370 salariés.



Le secteur tertiaire toujours moteur

Le total des emplois salariés dans les secteurs privé et public varie de +1,7% en comparaison du second trimestre 2022, et de +0,3% vs. le trimestre précédent. Ce sont 291 830 emplois recensés au second trimestre 2023, soit 830 salariés supplémentaires en glissement trimestriel, et 4 950 individus additionnels sur une année.

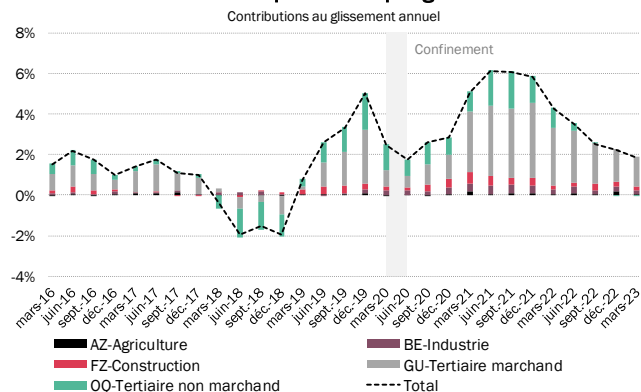
L'agriculture continue de voir ses effectifs progresser d'avril à juin, soit +3,5% en rythme annuel pour 3 570 individus. L'évolution sur le semestre est portée à +4,3%.

Le tertiaire marchand affiche 128 850 effectifs sur la période trimestrielle (+2,6% par rapport à 2022), et une amélioration de +3,1% sur les six premiers mois de l'année.

On enregistre un ralentissement de l'emploi salarié industriel entre le second trimestre 2022 et celui de 2023 (+0,7%), soit 155 individus supplémentaires. L'évolution sur le semestre est plus positif (+1,6% vs. 2022).

L'emploi privé bénéficie d'une hausse de 5 170 effectifs entre les seconds trimestres 2022 et 2023 (+2,6% pour 203 830 salariés), tandis que public perd 220 effectifs (-0,2% pour 88 000 salariés). Cette baisse est en partie liée à la chute des contrats aidés (parcours emploi compétences) entamée depuis mi-2022. Ces derniers reculent de -12,5% en un an, soit un total de 10 222 contrats au second trimestre 2023.

Evolution de l'emploi salarié par grand secteur

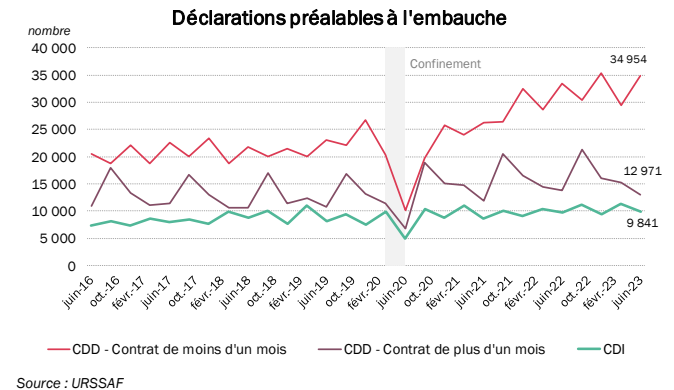


Une précarisation de l'emploi plus marquée

Les déclarations préalables à l'embauche concernant les contrats d'une durée supérieure à un mois sont en perte de vitesse ce trimestre. Les contrats à durée indéterminée (CDI) augmentent seulement de +1,4% vs. 2022 pour 9 840 unités, et ceux à durée déterminée (CDD) de plus d'un mois diminuent de -6,5% soit 12 970 contrats. A l'inverse, on constate une croissance de +4,6% des CDD de moins d'un mois (34 950). La part de ce type de contrat dans le total (60,5%) augmente de +1,9 points en un an.

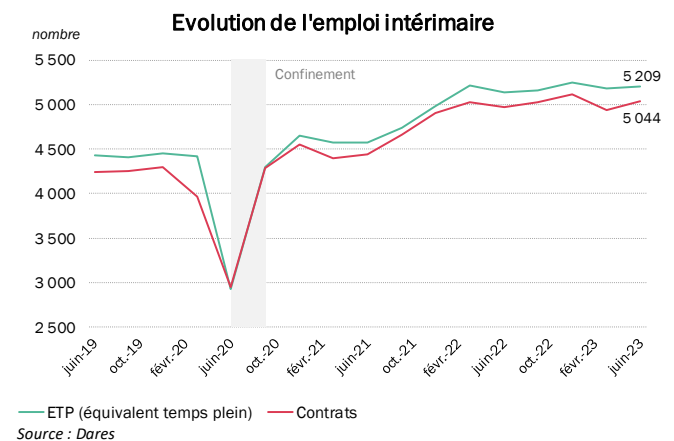
Sur le semestre, on enregistre une hausse de +2,8% du total de déclarations préalables à l'embauche, soit 113 700 contrats. La progression des CDI est la plus prononcée (+5,5%) pour 21 120 engagements, suivis

des CDD de moins d'un mois (+3,6% soit 64 420 contrats). A l'inverse, les 28 160 CDD de plus d'un mois s'inscrivent à la baisse (-0,8%).



L'intérim progresse faiblement

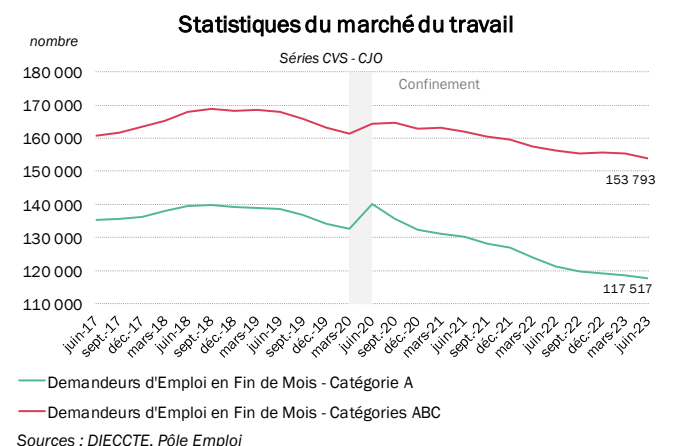
Après un début d'année compliqué pour l'emploi intérimaire, une légère reprise apparaît sur le second trimestre 2023 (+1,3% vs. 2022). On recense 5 210 effectifs ETP sur la période, correspondant à 65 individus supplémentaires en un an.



Un taux de chômage stabilisé

Sur le marché du travail, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi poursuit son ralentissement. Au second trimestre, on comptabilise 117 517 individus de catégorie A (données CVS-CJO), soit -2,9% en un an, et 153 790 de catégorie ABC soit -1,5% vs. 2022.

Sur le premier semestre, les demandeurs d'emploi de catégorie A diminuent de -3,6% soit 118 050 individus, et la catégorie ABC de -1,4% pour 154 580 effectifs.



Le **taux de chômage** à La Réunion évolue peu sur le trimestre, avec **18,8%** soit +0,1 point vs. le trimestre passé, et -0,1 point en un an. L'indicateur national (hors Mayotte) affiche 7,2% sur la période (-0,2 point par rapport à 2022 et +0,1 point en glissement trimestriel).

◆ L'entrepreneuriat confronté aux défaillances

Note INSEE : Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives.

Au second trimestre 2023, on dénombre 3 006 nouvelles entreprises, soit 94 de plus qu'un an plus tôt (+3,2%). En comparaison trimestrielle, la tendance est à la baisse, avec une perte de 115 entités (-3,7%). Le premier semestre 2023 est plus favorable aux créations d'entreprises qu'en 2022, on note 6 127 nouvelles entités sur la période, soit +1,4% par rapport à 2022 (82 entreprises supplémentaires).

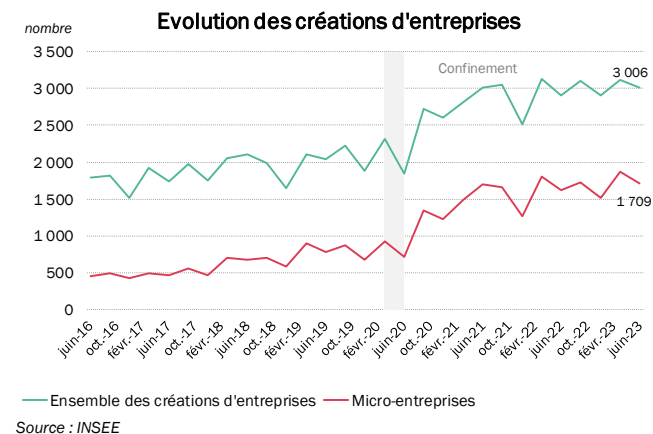
Contrairement au premier trimestre 2023, c'est le statut de sociétés qui tire les chiffres de l'entrepreneuriat vers le haut, avec 894 créations au second trimestre (+11,8% en un an), et 1 733 sur les six premiers mois de l'année (+5% vs. le premier semestre 2022).

L'évolution des entreprises individuelles est stable sur les deux périodes observées, avec 2 112 créations sur le second trimestre 2023, et 4 394 sur le premier semestre 2023.

Après le rebond du début d'année, les micro-entreprises continuent sur leur lancée. On enregistre 1 709 créations d'avril à juin 2023 (+5,2% en glissement annuel), et 3 582 nouvelles entités sur les six premiers mois de l'année (+4,6% vs. 2022, soit 158 de plus).

Selon l'analyse par filière, le secteur des services est celui qui booste les créations de micro-entreprises sur le second trimestre 2023 (941 structures supplémentaires, soit +16,9% en rythme annuel), et sur le premier semestre (1 972 créations, soit +17,1%). La perte la plus conséquente concerne le secteur de la construction, qui voit ses créations de micro-entreprises chuter de -25,2% sur le second trimestre 2023 (122 entités), et de -10,7% sur les six premiers mois de 2023 (292 structures). Les créations de micro-entreprises au sein de la filière industrielle sont en retrait de -3,3% sur le second trimestre (87 entités), mais évoluent favorablement sur le premier semestre 2023 (+14% vs. 2022 pour 212 entités).

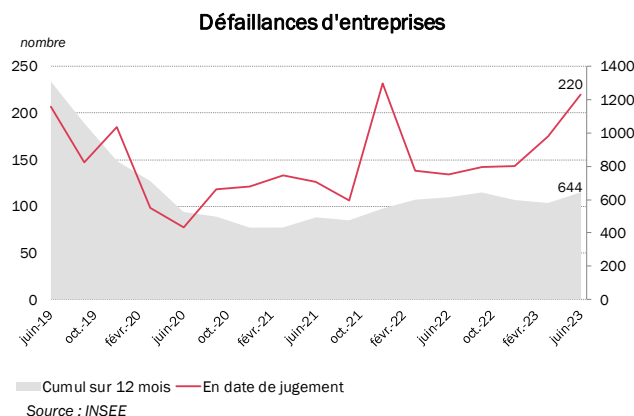
Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont quasi stables par rapport au second trimestre 2022 (+0,8% pour 1 297 entités), mais diminuent de -2,9% en comparaison semestrielle (2 545 créations au premier semestre 2023). Seul le poste commerce, transports, hébergement et restauration connaît une baisse de ses créations hors micro-entreprises au premier semestre 2023 (-19,5% pour 682 entités vs. 2022). Les secteurs de l'industrie, de la construction, et des services progressent sur la période étudiée, avec +9,8%, +8,2% et +4,1% respectivement.



Les défaillances s'accroissent

L'envolée des défaillances d'entreprises vient obscurcir les chiffres de l'entrepreneuriat. Sur le second trimestre 2023, on recense 220 d'entreprises en faillite (+64,2% par rapport à la même période un an plus tôt, et +25,7% en glissement trimestriel).

Sur les six premiers mois de l'année, on enregistre 395 défaillances d'entreprises, soit +45,2% vs. le premier semestre 2022, ce qui représente une perte de 123 entreprises.



◆ L'investissement contraint par la remontée brutale des taux

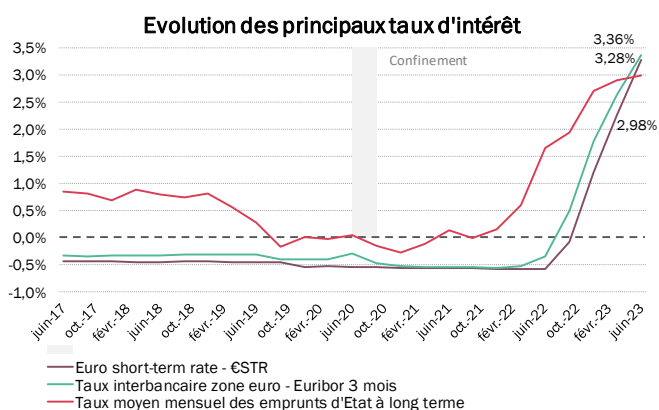
Les taux de référence des marchés financiers poursuivent leur escalade d'avril à juin 2023, faisant suite à l'augmentation des taux d'intérêt par la Banque Centrale Européenne afin de lutter contre l'inflation persistante.

La plus forte hausse sur la période concerne l'Euro short-term rate (€STR), servant de référence aux taux du livret A et des autres produits réglementés (+3,9 points). Il s'établit à 3,28% au second trimestre 2023 vs. 2,25% au premier trimestre. Sur le premier semestre 2023, l'indicateur affiche 2,76%, soit +3,3 points de plus qu'à la même période en 2022.

De manière parallèle, l'Euribor 3 mois, notamment utilisé pour fixer les taux des prêts à taux variables pour les particuliers et les entreprises, évolue de +3,7 points en comparaison du second trimestre 2022. Il atteint 3,36% sur la période allant d'avril à juin 2023. En glissement semestriel, il progresse de +3,4 points, et affiche 3,0% en moyenne sur les six premiers mois de l'année.

Le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) - applicable sur le marché secondaire des emprunts d'Etat d'une durée supérieure à 7 ans -, progresse plus modérément, avec 2,98% au second trimestre 2023 (+1,3 points en un an), et 2,94% sur le premier semestre (+1,8 points en rythme annuel).

Au second trimestre, le ralentissement de l'inflation combiné à la progression significative des indicateurs de référence, permettent d'obtenir des taux « réels » plus avantageux que précédemment, rendant plus intéressant d'épargner sur les produits réglementés plutôt que d'emprunter. En retirant l'effet des prix, l'€STR et l'Euribor 3 mois augmentent de +4,8 points et de +4,6 points respectivement par rapport au second trimestre 2022.

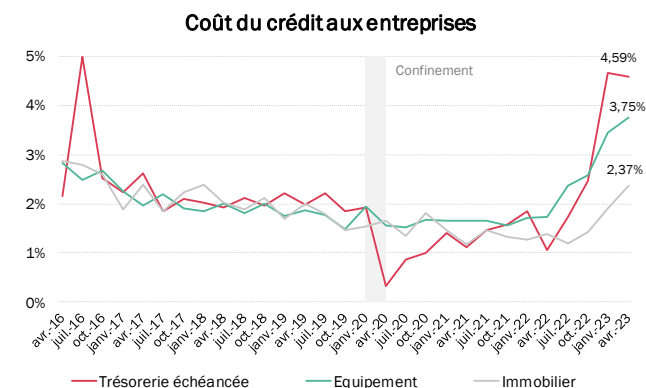


Source : Banque de France

Une incidence locale avérée

Après l'envolée du coût des crédits de trésorerie échéancée et du taux appliqué aux découverts en début d'année, ces derniers évoluent à la baisse par rapport au trimestre passé (-0,08 point pour 4,59% et -0,58 points pour 6,17% respectivement au second trimestre 2023). En comparaison annuelle, ces taux restent largement supérieurs à ceux appliqués par les institutions bancaires locales en avril 2022 (+3,5 points pour le crédit de trésorerie échéancée, et +3,4 points pour les découverts).

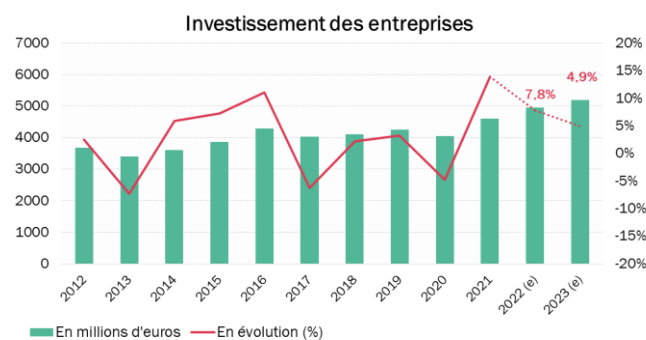
Les taux du crédit immobilier et du crédit à l'équipement poursuivent leur ascension en avril 2023, mais restent inférieurs à ceux de la France entière. Ils atteignent 2,37% pour les prêts immobiliers (vs. 3,37% pour la France), et 3,75% pour le crédit à l'équipement (vs. 3,94% pour la France). En glissement trimestriel, le taux du crédit immobilier évolue de +0,46 point, et le coût du crédit à l'équipement de +0,31 point.



Sources : IEDOM, Banque de France

Effort soutenu au niveau macro-économique

Le modèle économétrique de la croissance réunionnaise de Nexa affiche une estimation de 4,9% de la formation brute de capital fixe en 2023, après 7,8% en 2022. Le montant total de l'investissement sur le territoire s'élèverait alors à 5 205 M€ sur l'année (à prix courants).



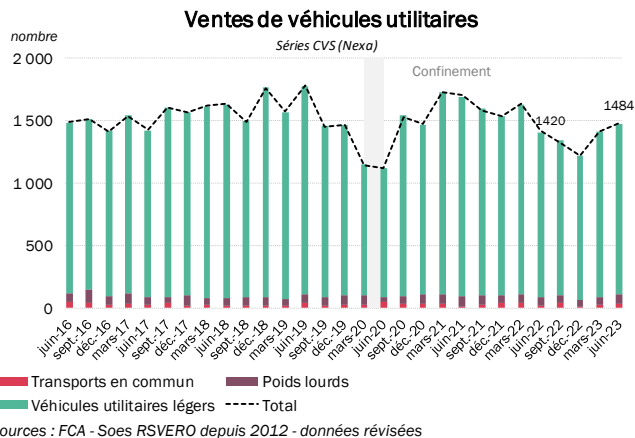
Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa 2022 et 2023 (e) : estimations Nexa

Les véhicules utilitaires sollicités de nouveau

Les ventes de véhicules utilitaires repartent sur la période d'avril à juin 2023, avec 1 484 immatriculations neuves (données CVS), soit +4,5% en un an (64 véhicules supplémentaires). Par rapport au trimestre antérieur, l'écart est de 4,9%. Toutes les catégories de véhicules progressent en rythme annuel sur le second trimestre (+4% pour les poids lourds et +3,4% pour les véhicules légers).

En cumul semestriel, les chiffres restent cependant décevants, on note -5,0% de ventes totales en moins sur les 6 premiers mois en 2023 par rapport à 2022, pour un volume de 2 900 immatriculations neuves soit une perte de 154 véhicules.

Les poids lourds et les véhicules utilitaires légers reculent de -2,7% et -5,1% respectivement en comparaison semestrielle, tandis que les transports en commun progressent de +1,5%.



Des tendances sectorielles divergentes

Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

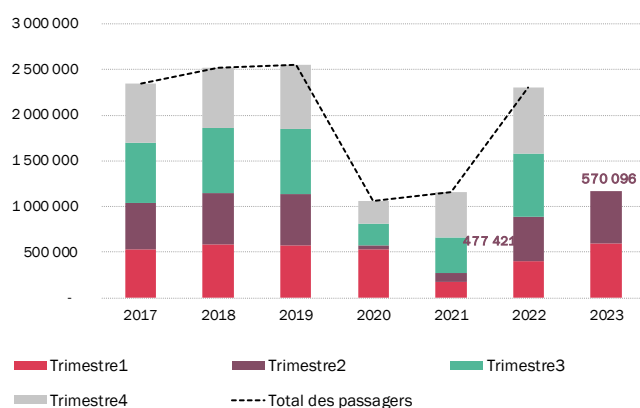
◆ Un trafic aérien exceptionnel

Au second trimestre 2023, le trafic aérien progresse de +19,4% pour atteindre 570 096 passagers. Ce niveau est légèrement supérieur à celui de 2019 (567 086 passagers).

Alors qu'au second trimestre 2022, 68% des effectifs étaient d'origine métropolitaine, ce chiffre descend à 60% en 2023, soit 340 280 passagers (+4,6% vs. 2022). Les autres destinations ont le vent en poupe depuis la réouverture des lignes régionales au second trimestre 2022, avec 229 820 passagers d'avril à juin 2023 (+51,2% en glissement annuel).

Les résultats du premier semestre 2023 sont significatifs, on enregistre 1 170 073 passagers représentant 32,6% de plus qu'en 2022, et +3,0% par rapport à la même période en 2019. Les passagers d'origine métropolitaine sont également plus nombreux (+6,3% vs. le premier semestre 2022 et +7% vs. 2019). En revanche, les autres destinations sont encore en-dessous de leur niveau de 2019 (-2,1% pour un volume de 493 860 passagers).

Trafic aérien : nombre de passagers

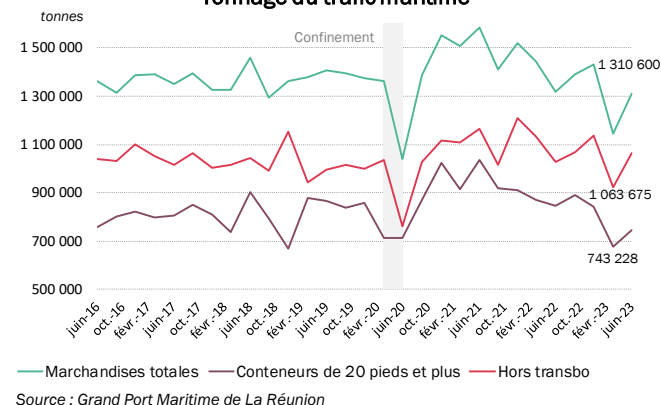


Le trafic maritime rebondit mais reste dégradé

Au second trimestre 2023, le total de marchandises échangées se maintient par rapport à son niveau de 2022, soit 1 310 kT (-0,5% en glissement annuel). Le nombre de conteneurs EVP déplacés est également en retrait sur la période, on comptabilise 81 630 conteneurs ce qui représente -9,5% de moins qu'au second trimestre 2022. Hors transbordement, le trafic est en hausse de +3,7% en rythme annuel, pour atteindre 1 064 kT sur la période d'avril à juin 2023.

Sur le premier semestre 2023, les échanges maritimes déclinent de -11% pour 2 457 kT, liées à la baisse du nombre de conteneurs EVP (-15,5% pour 151 060 unités). Le trafic hors transbordement affiche -7,8% sur les six premiers mois de l'année, correspondant à 1 988 kT.

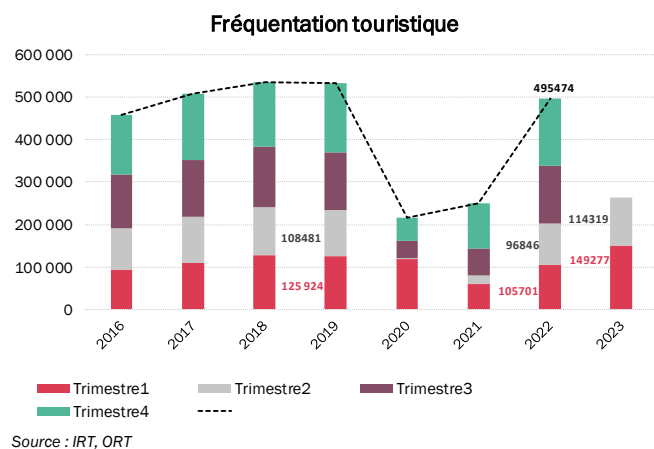
Tonnage du trafic maritime



◆ Affluence touristique record

Après l'excellent bilan réalisé par la fréquentation touristique au premier trimestre 2023 (+41% en glissement annuel), celle-ci progresse de +18% sur le second trimestre par rapport à 2022. On enregistre 114 320 touristes extérieurs à La Réunion sur la période. En comparaison du second trimestre 2019, l'écart est positif de +5,4%. En volume, cela représente 17 470 visiteurs en plus sur une année, et 5 840 vs. 2019.

Sur le premier semestre 2023, les chiffres de la fréquentation touristique décollent de +30% par rapport à l'année précédente, réalisant ainsi un record avec 263 600 visiteurs en six mois. Ce sont 61 050 touristes supplémentaires comparativement aux six premiers mois de 2022, et 29 190 vs. 2019 (+12%).



L'analyse de l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion révèle une évolution positive du chiffre d'affaires des entreprises de l'hébergement et de la restauration au second trimestre 2023 (+5% vs. 2022). Toutefois, on note un ralentissement de l'activité du secteur par rapport aux précédents trimestres.

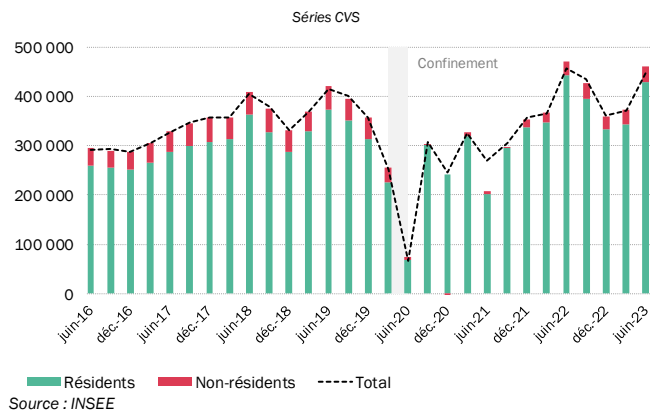
Le bilan de la fréquentation de l'hôtellerie classée est globalement satisfaisant sur la période s'étalant d'avril à juin 2023. On enregistre 449 306 nuitées réservées (données CVS), soit +21,3% vs. le trimestre passé, et +8,4% vs. le second trimestre 2019. La comparaison avec le second trimestre 2022 (-1,6%) ne reflète pas la réalité en raison des contraintes de voyage appliquées jusqu'à mi-2022.

Malgré la reprise des réservations hôtelières par les touristes non-résidents (+12% en rythme trimestriel, et +22,6% vs. 2022), le niveau constaté en 2019 reste très éloigné (-29,6%). On note une amélioration des nuitées réservées par les touristes locaux par rapport au début d'année (+25%), mais un recul par rapport à la même période un an plus tôt (-3,4%).

Le premier semestre 2023 est conforme à celui de l'année précédente, avec 819 780 nuitées réservées au total (-0,1%). Ce maintien est possible grâce à la hausse des réservations des non-résidents (+34,6% vs. 2022), tandis que les nuitées des locaux fléchissent de -2,4% en glissement semestriel. La comparaison avec la période pré-Covid révèle une activité plus dynamique de l'hôtellerie classée sur les six premiers mois de l'année par rapport à 2019 (+4,6%).

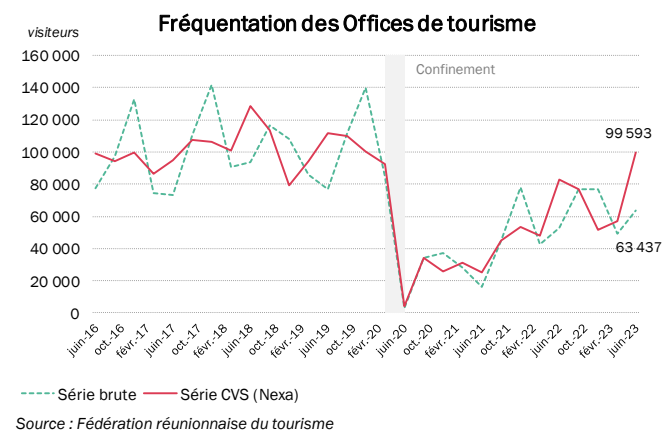
Cet écart entre les réservations des touristes locaux et non-résidents peut être lié à de nouvelles préférences d'hébergement (gîtes, maisons d'hôtes, campings, AirBnB, etc.).

Nuitées dans l'hôtellerie



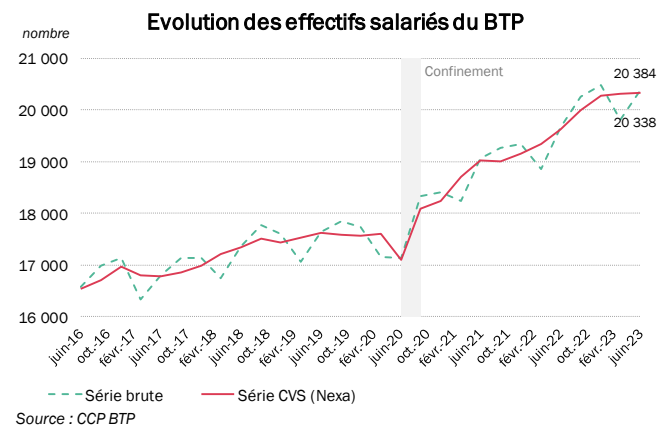
Amélioration de l'accueil touristique

La fréquentation des offices de tourisme s'est accélérée au second trimestre mais elle reste inférieure à celle observée avant la crise sanitaire. Au second trimestre 2023, on comptabilise 99 593 visiteurs (données CVS), soit -10,8% par rapport à 2019 (+20,2% vs. le premier trimestre 2023).



La construction pénalisée sur le logement

Selon l'analyse des experts-comptables, le chiffre d'affaires des entreprises du BTP est en hausse de +6,8% au second trimestre 2023, et celui de la construction de +8,5% par rapport à 2022. Cependant, le secteur fait face à une augmentation du coût des intrants et de l'énergie, à une activité logement en berne et à des contraintes de recrutement.



Sur la période allant d'avril à juin 2023, on note une hausse de +3,7% des effectifs du BTP en rythme annuel, soit 20 340 salariés (données CVS). Sur le premier semestre, l'effectif augmente de +4,4% par rapport à 2022, soit 20 325 individus.

La commande publique préserve l'activité

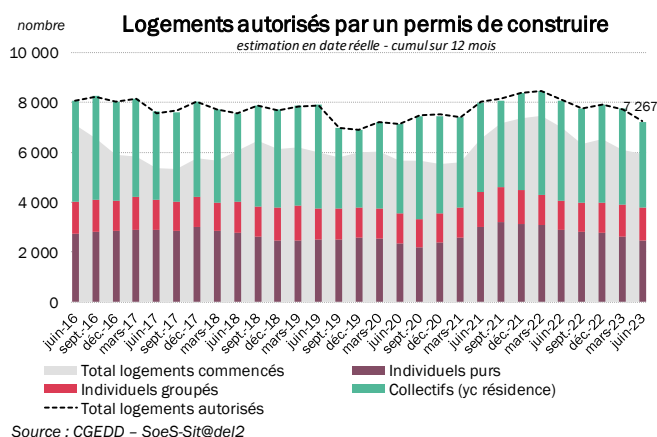
Le montant total des travaux financés par les maîtres d'ouvrage publics continue sa progression au second trimestre 2023 (+18,7% en glissement annuel). Il s'élève à 81,5 M€ sur la période, dont 46,4 M€ consacrés aux routes (+68,3%), 20,7 M€ aux bâtiments (-21%), et 14,4 M€ au génie civil (-3,4%).

L'accès au financement freine les logements

Les logements autorisés par un permis de construire diminuent au second trimestre 2023, avec 7 270 logements soit -10,3% par rapport à la même période un an plus tôt. Les logements purs et collectifs (y compris résidence) évoluent de manière quasi similaire. On comptabilise 2 470 pour la première catégorie, et 3 470 pour les logements collectifs d'avril à juin (-14,9% et -13,3% respectivement). A l'inverse, les logements individuels groupés repartent sur le trimestre, avec 1 300 autorisations soit +11,4% en rythme annuel.

Au total sur le semestre, on dénombre 7 500 permis de construire délivrés, correspondant à une perte de plus de 780 logements en un an (-9,5%).

Parallèlement, les logements commencés sont en phase décroissante depuis le troisième trimestre 2022. On recense 5 930 mises en chantier cumulées sur 12 mois, soit -15,2% par rapport à 2022, et -2,7% comparativement au trimestre passé. Sur les six premiers mois, la baisse est plus conséquente (-16,8%), soit 6 020 logements commencés vs. 7 230 au premier semestre 2022.

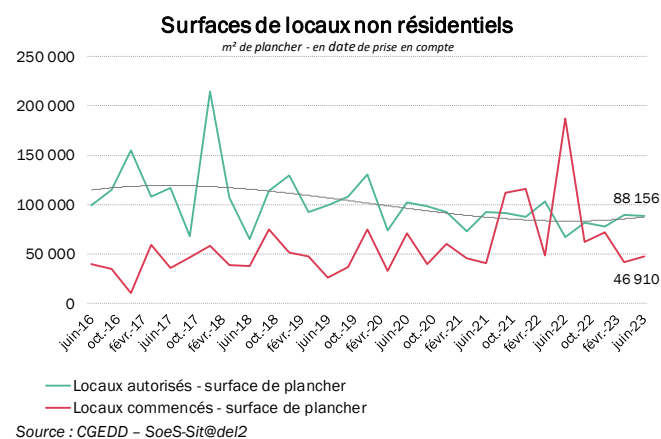


Les types de logements individuels groupés et collectifs subissent les plus fortes pertes sur le trimestre, soit -20% et -18,7% respectivement (800 et 2 900 unités), tandis que les logements individuels purs ne diminuent que de -8,2% pour 2 230 unités (en glissement annuel).

Les locaux d'activité ralentissent

Sur la période étudiée, les mises en chantier des locaux d'activité chutent de -75% en glissement annuel, soit une surface de 47 000 m². Cette évolution marquée est à relativiser du fait de l'activité exceptionnellement dynamique observée un an plus tôt (186 860 m²). En variation trimestrielle, la surface progresse de +14,4%, et en cumul sur 12 mois, on note un recul de -38,7% des locaux commencés (221 580 m²).

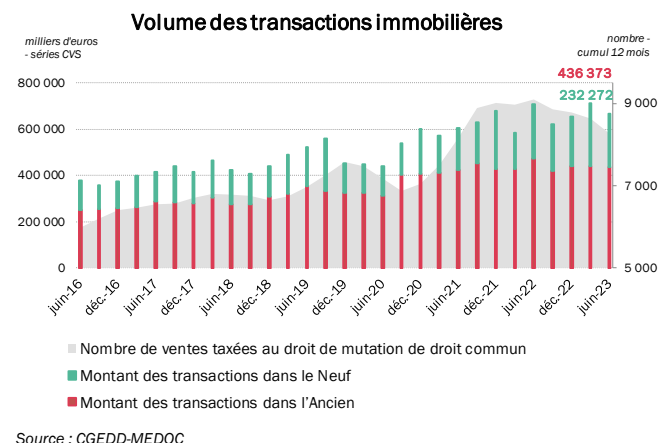
Cependant, contrairement aux logements, les permis de construire des locaux professionnels sont à la hausse sur le trimestre observé. On comptabilise 88 156 m² de surface autorisée en comparaison à 2022 (+31,7%).



L'activité immobilière freinée par l'accès au crédit

Le montant total des transactions immobilières est en baisse au second trimestre, après le bond observé en début d'année lié aux tensions inflationnistes. Il s'élève à 232 M€ sur le marché du neuf (-1,1% vs. 2022), et 436 M€ pour l'immobilier ancien (-8,1% en données CVS).

En comparaison semestrielle, on note un accroissement de +28,9% de la valeur des transactions de l'immobilier neuf (506 M€ au premier semestre). Moins affecté par l'augmentation des prix, le montant des transactions dans l'immobilier ancien diminue de -2,9% sur les six premiers mois par rapport à 2022 (875 M€).



Dans le même temps, on constate une dégradation du nombre de ventes immobilières dans l'ancien, soit -9,1% en rythme annuel pour 8 271 ventes en cumul sur 12 mois. En volume, cela représente une perte de 830 ventes en un an. De janvier à juin 2023, on dénombre 8 450 ventes soit -6,4% par rapport au premier semestre 2022.

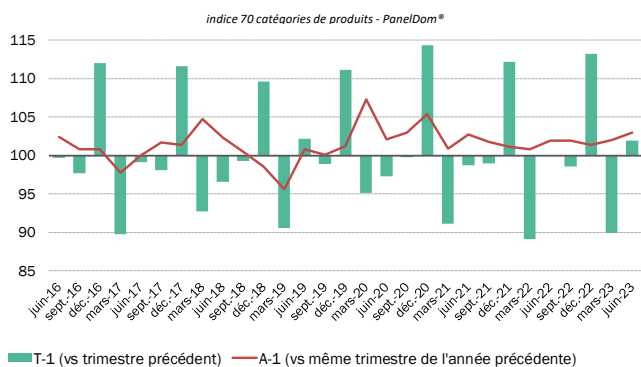
Conformément à ce climat morose, les experts-comptables de La Réunion relèvent une diminution de -5% du chiffre d'affaires des entreprises de la filière immobilière au second trimestre 2023 en comparaison de 2022. Sur le semestre, la perte est plus contenue (-1,5%).

● Des arbitrages dans les commerces

Les experts-comptables de La Réunion enregistrent une amélioration de l'activité des commerçants d'avril à juin, soit +3,3% de hausse du chiffre d'affaires. Sur les six premiers mois de l'année, l'évolution est plus modérée (+2,4%).

En analysant les sous-secteurs d'activité, on observe un climat favorable sur le trimestre pour la boulangerie-pâtisserie (+9,2%), l'optique (+6,7%), le commerce pharmaceutique (+6%) et l'ameublement (+3%). Cependant, le bilan semestriel est plus défavorable pour les deux dernières catégories (+0,8% et -7,3% respectivement). Le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé subit, quant à lui, les conséquences de la crise inflationniste, les ménages préférant se tourner vers des achats de nécessité (-3,7% de variation sur le trimestre et -0,9% en semestriel).

Evolution des ventes Produits Grande consommation



Source : IPSOS

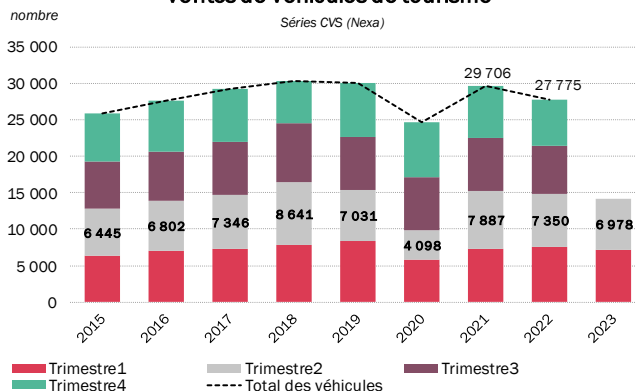
L'indicateur IPSOS de ventes de produits de grande consommation, basé sur un indice de 70 catégories de produits, est positif en comparaison du trimestre passé (+1,9 points), et du second trimestre 2022 (+3 points). La fréquentation des circuits alimentaires (avec ou sans achat) progresse de +1 point d'avril à juin vs. le trimestre de l'année précédente, et de +2 points en variation trimestrielle.

Les ventes de véhicules fléchissent à nouveau

Sur le marché automobile, les ventes de véhicules de tourisme sont toujours en phase décroissante.

On enregistre 6 980 immatriculations neuves d'avril à juin, correspondant à une réduction de -5,1% en glissement annuel (données CVS). En cumul depuis le début de l'année, 14 200 véhicules de tourisme ont été vendus, soit 4,7% de moins qu'au premier semestre 2022. Les difficultés d'emprunt, combinées aux questions environnementales et à la hausse des prix semblent pousser les ménages réunionnais à changer leurs habitudes de consommation.

Ventes de véhicules de tourisme



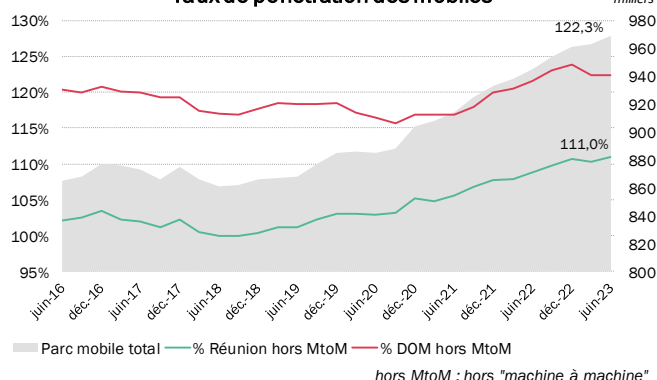
Sources : SICR-FCA, Soes-RSVERO

● Les infrastructures, moteurs de croissance du secteur numérique

Après le léger déclin du début d'année (-0,4 point), le taux de pénétration des mobiles repart ce trimestre, affichant +0,6 point vs. le trimestre précédent, et +2,2 points vs. 2022. Il s'établit à 111,0% sur la période.

Le parc mobile total ne fléchit pas, avec 969 000 cartes SIM au second trimestre 2023, soit +2,5% en comparaison de l'année 2022. La tendance, en croissance soutenue depuis fin 2019, devrait se stabiliser avec le ralentissement de la population.

Taux de pénétration des mobiles



Source : ARCEP

En matière d'aménagement, le nombre de locaux raccordables à la fibre optique poursuit son expansion avec un rythme trimestriel qui s'amenuise. On comptabilise 449 800 unités raccordables au second trimestre, soit +5,2% par rapport au niveau observé en 2022. Cela représente plus de 22 250 locaux en une année, et 2 950 en variation trimestrielle.

Les événements marquants du 2nd trimestre 2023

Avril

● Formation professionnelle

Au cours de la **semaine de l'excellence péi** dédiée aux professions de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, un concours « Le Défi des Chefs » réunissant 20 participants, ainsi que des masterclass sont organisés au lycée hôtelier La Renaissance en présence de deux meilleurs Ouvriers de France, Johan Leclerre et Sylvain Combe, du Champion de France des Desserts 2022, Julien Leveneur, et des partenaires locaux.

● Industries culturelles et créatives

A l'occasion de la journée mondiale de la créativité et de l'Innovation, une **réunion d'échanges** autour des industries culturelles et créatives est proposée par le **Territoire de la Côte Ouest** (TCO) afin de développer la coopération et de valoriser les compétences des nombreux acteurs composant la filière. Le TCO et la Ville de Saint-Paul ont pu échanger avec le studio d'animation Gao Shan Pictures, l'Institut de L'Image de l'Océan Indien (ILOI), le Collectif de jeu vidéo BoufTang, et l'entreprise Intégrale Ingénierie.

● Création d'activité

Le **salon de l'emploi et de la créativité**, proposé par la **CINOR**, a pour objectif d'encourager les rencontres entre les accompagnateurs à la création d'activité et le public à la recherche d'un emploi, d'une formation, ou d'accompagnement d'un nouveau projet. Les participants peuvent échanger avec les partenaires spécialisés dans la création d'activités tels que AD2R, Boutique de Gestion, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, France active / DLA Initiative Réunion, MetitresseE, Reu.sit et Ursi, ou dans l'emploi et l'insertion tels que Alie, Axion Insertion, Mission Locale Nord et Service Intérim.

Mai

● Visite ministérielle

La **Première Ministre, Madame Élisabeth Borne** est venue à la rencontre des acteurs locaux, accompagnée de quatre ministres : Messieurs Jean-François Carenco, ministre des Outre-mer, Christophe Béchu, ministre de l'écologie, Marc Fresneau, ministre de l'agriculture et Olivier Klein, ministre du logement.

Les échanges ont notamment porté sur la thématique du logement - avec comme annonce la généralisation de l'aide fiscale pour la rénovation du parc social -, les problématiques rencontrées par la filière agricole, le financement de 2 nouveaux lycées, l'extension de 5 Ehpad, ainsi que le projet Meren destiné à améliorer les infrastructures de distribution d'eau agricole et potable pour les régions Nord et Est.

● Numérique

La construction du **premier data center à La Réunion, Oméga 1**, a débuté au cœur de la zone d'activité économique et industrielle du Port. Véritable enjeu de souveraineté numérique et de compétitivité pour les entreprises, les données des acteurs privés et publics pourront être hébergées de manière sécurisée au sein de ce centre dès le 3^{ème} trimestre 2024.

● Coopération régionale

Dans le but d'améliorer la coopération économique et les échanges entre la **Chambre de Commerce et d'Industrie France-Madagascar CCIFM** et le **Club Export Réunion**, une convention a été signée entre les deux parties, représentantes de la Team France Export, à Madagascar. Accompagnée par le Club Export Réunion dans le cadre de la Foire Internationale de Madagascar, une délégation d'entreprises réunionnaises a pu établir des contacts avec une quarantaine d'entreprises malgaches au cours de rencontres B to B.

Juin

● Innovation

Afin d'accélérer la croissance de leur entreprise par le biais de financements et de réseautage, 7 startups locales ont présenté leurs compétences et solutions innovantes au plus grand rendez-vous européen de l'innovation et des startups, le **Salon Viva Technology**. Accompagnées par la Région Réunion, ces entreprises sont présentes dans des domaines d'activité très variés : valorisation agricole (Siva industrie), cosmétique (The Island Cosmetics), bâtiment (Greenskin), culture (Léon Guide), gestion des immobilisations corporelles (MyAssetRocks), cloud No-Code (Crowdaa) et prévention des problématiques du bâti et des ouvrages d'art (Feelbat).

● Entrepreneurat féminin

La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR) a organisé sa **Journée Entreprendre au féminin** autour de la **thématique du numérique** afin de booster la création d'entreprises par les femmes dans ce domaine d'activité. L'évènement a permis de présenter aux cheffes ou futures cheffes d'entreprises un panel d'outils au développement de leurs projets : dispositifs d'accompagnement, témoignages d'entrepreneures, rencontres avec plus de 30 partenaires et investisseurs, etc.

● Développement économique

A l'occasion du **Trophée Entreprise et Territoire**, 5 entreprises locales, sur une cinquantaine de participants, ont été récompensées pour leurs actions innovantes et leur engagement dans le développement économique du territoire. Les gagnants de cette 6^{ème} édition sont : Gao Shan Pictures, Olica, Arrange Blard, Laboprix et Saint-Lambert.

Définitions & acronymes

ACOSS

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale est, en France, la caisse nationale qui coordonne l'ensemble des organismes participant au recouvrement du régime général de sécurité sociale.

ARCEP

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Base 100

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100 ; on dit : indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

CCP – BTP

Caisse de Congés Payés - Bâtiment et travaux publics

Catégories des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM)

A : demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi. **B :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus) au cours du mois. **C :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

CEROM

Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer

Correction des variations saisonnières (CVS)

Technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières sur les données qui sont dues à la structure du calendrier annuel, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Par exemple, dû aux vacances scolaires de juillet-août, le trafic aérien augmente toujours au troisième trimestre. La CVS permet d'effacer « l'effet vacances » de l'évolution observée afin de ne retenir que la variation conjoncturelle attendue en l'absence des influences calendaires.

Date de prise en compte (DPC)

Relatif aux permis de construire. Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données Sit@del2. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents.

Date réelle (DR)

Relatif aux permis de construire. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Droit commun

Ensemble des règles juridiques applicables à toutes les situations qui ne font pas l'objet de règles spéciales ou particulières.

Droits de mutation

Improprement appelés aussi « frais de notaire » s'appliquent à la quasi-totalité des mutations à titre onéreux portant sur des biens immobiliers, notamment à tous les achats ou ventes de logements.

ETP

Equivalent Temps Plein

EVP (équivalent vingt pieds)

Unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. On l'utilise pour simplifier le calcul du volume de conteneurs dans un terminal ou dans un navire. Un conteneur de 20 pieds vaut 1 EVP et un conteneur de 40 pieds en vaut 2.

Inflation sous-jacente

Hausse des prix intrinsèque qui n'inclut pas les grands postes à prix volatiles et qui permet ainsi de dégager une tendance de long-terme. Elle est calculée en excluant les prix des produits frais, du tabac et des produits pétroliers.

Microentreprise vs auto-entrepreneur

Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME). Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de micro-entrepreneur, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014 (*source INSEE*).

Parc mobile

Ensemble des cartes SIM en service enregistrées à l'Enregistreur de Localisation Nominal (HLR) d'un opérateur à la date considérée.

Parc MtoM

Nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine. Ces cartes sont par exemple utilisées pour le traçage des objets et outils de travail, à des fins d'actualisation de données, d'identification et de surveillance de tous ordres, etc.

PAX

Nombre de passagers

PPA et PPV

Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat et Prime de partage de la valeur

Prix courants (ou en valeur nominale ou en valeur)

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, sans déduction de la variation des prix.

Prix constants (ou en valeur réelle ou en volume)

Prix en valeur réelle, c'est-à-dire après déduction de l'effet de l'inflation.

Taux de pénétration

Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population considérée.

Transbordement

Le transbordement consiste à faire transiter une marchandise du quai de réception vers le quai d'expédition, sans passer par un lieu de stockage.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

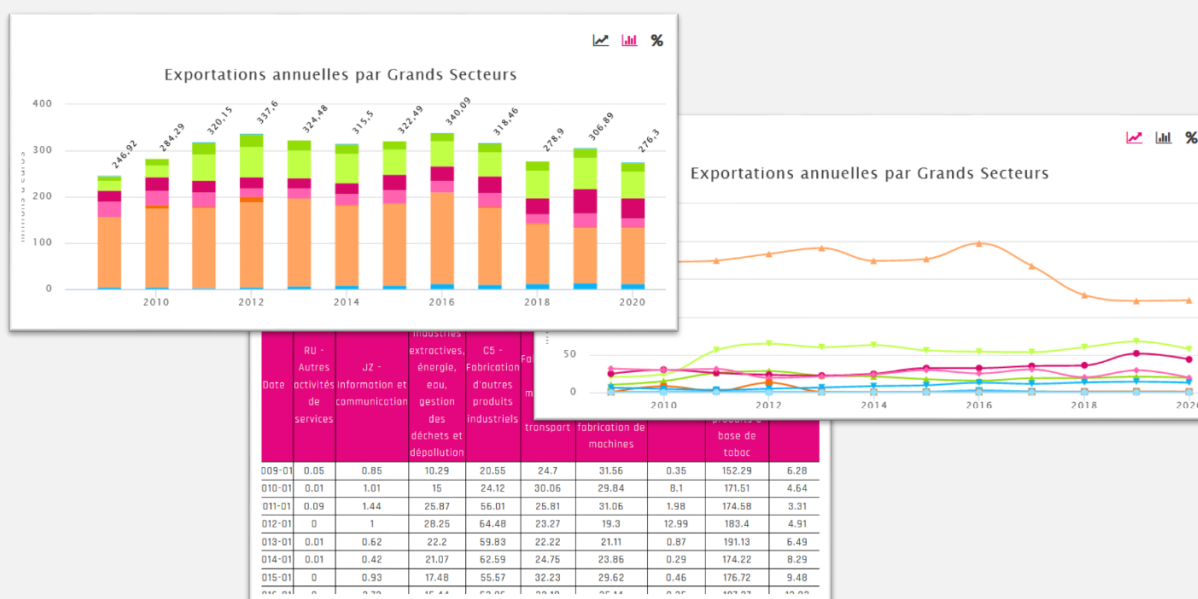
Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régionale, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

Observatoire Régional de l'Economie

Directeur de la publication : Fabrice VANDOMEL

Rédaction : Frédéric LORION, Rekha GRIMOIRE

Conception et édition : Nexa - Contact : observatoire@nexa.re



Financé par
l'Union européenne



Le programme d'actions 2023 est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.